

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

(MENSUEL)

N° 253. — Novembre 1903.

AVIS.

La prochaine séance aura lieu le *Mardi 10 Novembre 1903*, à *deux heures et demie précises*, dans la *salle ordinaire des réunions*, place du *Parvis-Notre-Dame*.

ORDRE DU JOUR :

- 1^o La récolte de betteraves, rendement, nouveaux procédés, betterave de distillerie et betterave de sucrerie ;
- 2^o Le blé Japhet, développement de sa culture ;
- 3^o Avantages pour la culture d'un épuisement moins complet de la betterave dans les sucreries, réduction de la production, qualité supérieure en résultant pour les pulpes ;
- 4^o Les battages rapides par les grandes batteuses à vapeur, leurs avantages et leurs inconvénients.



SENLIS
IMPRIMERIE E. VIGNON
1, rue Saint-Pierre, 1.

—
1903

SOMMAIRE :

Procès-verbal de la séance du 13 octobre 1903.

M. JULES BÉNARD : Une visite à l'Institut Pasteur.

id. Le Syndicat agricole de Gaillon.

Grenier coopératif de la Roche-sur-Yon.

Le sucre et l'armée en Belgique.

L'Angleterre et la protection douanière.

G. DE MONICAULT : Ouvrages nouveaux sur l'économie rurale en Angleterre et aux Etats-Unis.

Concours de primes d'honneur et concours régionaux en 1904.

Tarif des Annonces

Les annonces à insérer dans le Bulletin de la Société, en dehors du texte et sans garantie de sa part, sont tarifées ainsi qu'il suit pour chaque insertion :

Une page.....	10 fr. » »
Une demi-page.....	5 » »
Un quart.....	2 50
Un huitième.....	1 25
Un seizième.....	0 75
Petites annonces de 25 mots..	0 25

Il suffit d'en adresser le texte avec un mandat-carte du prix du tarif à M. VIGNON, imprimeur à Senlis.

MM. les Cultivateurs pourront ainsi annoncer les *ventes ou achats d'animaux, de semences, etc.*, à des conditions très réduites.

Le Gérant : L. FAUTRAT.



Société d'Histoire et
d'Archéologie de Senlis

Notice :

CB :

SHAS



0 000000 068604

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE

DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS (OISE).

N° 253. — Novembre 1903.

Compte Rendu des Travaux de la Société.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU MARDI 13 OCTOBRE 1903

PRÉSIDENCE DE M. LÉON MARTIN, PRÉSIDENT

M. le Président ouvre la séance en présentant les excuses de M. Fautrat, secrétaire, obligé de s'absenter.

Le procès-verbal de la séance précédente a été inséré au bulletin contenant le compte rendu du Concours de Betz. M. le Président ajoute que parmi les membres de la Société décorés du Mérite agricole, M. Magdelain, agriculteur à Nanteuil, a été oublié ; il lui adresse ses félicitations.

Plusieurs lauréats du Concours de Betz, tant parmi les constructeurs que parmi les concurrents des prix d'habileté n'ont pas donné leur adresse, de sorte que les médailles et les livrets de Caisse d'épargne qui leur appartiennent sont restés entre les mains de M. Lelièvre, trésorier, à Senlis ; ils sont instamment priés de se faire connaître.

M. le Président annonce qu'il a reçu de M. le Sous-Préfet l'avis qu'une subvention de 475 fr. a été accordée par le Gouvernement à la Société d'agriculture ; il lui en adresse ses remerciements tout en faisant observer que depuis des années cette subvention était de 800 fr. et que la Société fait plus que jamais les plus grands efforts pour développer et encourager l'agriculture dans l'arrondissement. Ses réunions sont devenues mensuelles au lieu

d'être trimestrielles ; les bulletins sont envoyés à tous les instituteurs gratuitement ; ses concours deviennent de plus en plus importants, etc., etc.

Plusieurs membres sont présentés pour faire partie de la Société et sont admis, ce sont :

MM. Arthur Molay, cultivateur à Rozières, par Nanteuil.

Lalis, fabricant, à Liancourt.

Eugène Sauvage, à Senlis.

Alfred Sauvage, ferme de Saint-Ladre, à Crépy-en-Valois.

Ancellin, cultivateur à Cuvergnon, près Betz.

Praquin-Punant, à Crépy-en-Valois.

M. le Président dépose sur le bureau un échantillon de blé goudronné dont la levée est excellente, il lui a été envoyé par M. Raspail qui démontre ainsi que le blé goudronné lève bien et qu'il peut ainsi être préservé de l'attaque des corbeaux.

M. Rommetin fait connaître qu'une société d'assurances contre l'incendie refuse d'assurer les récoltes placées sous les hangars qui se multiplient à raison des avantages qu'ils présentent. M. Bonamy est étonné de cette décision, toutefois il fait observer que des primes plus élevées sont demandées dans les pays où les sinistres sont fréquents. M. Rommetin fait remarquer que les hangars à récoltes doivent être entourés d'une clôture suffisante en fil de fer ou autrement et que, dans ces conditions, ils ne sont pas plus exposés à être brûlés que des meules ou tout autre bâtiment, et que dans tous les cas les compagnies d'assurances pourraient demander des primes progressives si la grande capacité des hangars les exposaient à des indemnités trop élevées.

M. le Président dit que l'ordre du jour appelle le droit de douane sur la tourbe litière, sur lequel la Société a déjà émis son vœu. Elle renouvelle ce vœu en confiant à M. Audigier, député, le soin de le produire à nouveau à la rentrée des Chambres. La paille est tombée à un tel taux de bon marché qu'il y a presque plus d'avantages, d'après l'observation de M. Rommetin, à la consommer comme fumier qu'à la vendre à Paris.

La question des pensions de vieillesse ne donne lieu à aucune observation. La Société est favorable au projet voté par la Chambre des Députés, mais elle craint que les difficultés d'application n'en retardent la mise en œuvre.

On passe ensuite à la discussion de l'impôt sur les ouvriers étrangers. Tout le monde est d'accord que la préférence doit être donnée aux ouvriers français. C'est ce qui a lieu en fait dans toutes les exploitations agricoles, et si les ouvriers étrangers sont devenus indispensables à l'agriculture de notre pays, c'est parce que d'une part les industriels et les chemins de fer ont absorbé et

absorbent chaque année un nombre de plus en plus grand d'ouvriers de nos campagnes (les statistiques du dénombrement de la population en font foi), et d'autre part parce que avec la culture de la betterave et en général une culture plus intensive, les travaux sont devenus beaucoup plus considérables. Malgré le développement continu de l'emploi des machines et des ouvriers étrangers, aucun ouvrier français n'est sans travail. Il est même devenu une sorte de contremaître qui est employé particulièrement aux travaux les plus délicats et les plus avantageux. L'établissement d'un impôt sur les ouvriers étrangers, disent MM. Devouge et Rommetin, devrait en tout cas être très modéré et il serait d'une application difficile aux ouvriers agricoles à raison de la facilité avec laquelle ils changent de patron. Celui-ci ne pourrait en être responsable puisqu'il ne peut compter sur la continuité de leur travail dans son exploitation.

M. Martin, président, fait observer que l'impôt profiterait au gouvernement, mais qu'il serait préférable d'en faire profiter les ouvriers français. On pourrait établir par une loi que, dans toute exploitation agricole ou autre, l'ouvrier français aurait droit pour le même travail à un salaire supérieur de 10 % au salaire de l'ouvrier étranger. Quel que soit le cours du salaire, l'ouvrier français aurait ainsi un avantage qu'il mérite bien du reste par son intelligence et sa connaissance de la culture.

La Société se rallie à cette proposition.

Le Secrétaire,

L. FAUTRAT.

Le Président,

LÉON MARTIN.

Une visite à l'Institut Pasteur.

J'ai eu l'occasion, en compagnie de deux médecins hollandais, d'Amsterdam et de Java, de visiter l'Institut Pasteur, et j'ai pensé qu'il vous serait agréable d'avoir quelques renseignements sur cette œuvre qui fait l'admiration de tous les étrangers et qui rend chaque jour de si grands services à l'agriculture.

L'Institut Pasteur, situé à Paris, rue Dutot, couvre actuellement plus de trois hectares. Cette création est le produit d'une souscription publique ouverte sur l'initiative de l'Académie des Sciences, qui a produit, en quelques jours, une somme de 2.500.000 francs.

Rapidement, l'Institut, créé en 1880, devint insuffisant. Après la communication retentissante du docteur Roux au Congrès de Budapest, en 1894,

sur le traitement de la diphtérie par le sérum de Behring, une souscription ouverte par le *Figaro* donna un million, qui servit à installer dans le domaine de Garches des écuries où l'on peut immuniser près de 300 chevaux destinés à fournir le sérum.

Grâce à la générosité d'une femme d'un grand cœur qui désira garder l'anonyme, l'Institut Pasteur put acquérir un grand terrain en face de l'établissement primitif et faire construire un hôpital de cent lits, tandis qu'une autre donatrice donnait la somme nécessaire pour bâtir et aménager un Institut de chimie biologique.

Dans ce nouveau bâtiment ont été transportés tous les services de chimie ; l'ancien Institut agrandi contient la partie physiologique et pathologique ; l'hôpital représente l'application à la thérapeutique de toutes les découvertes physiologiques ou chimiques faites dans les deux Instituts.

Ce magnifique établissement représente, en somme, une œuvre d'initiative privée. C'est parce qu'il ne dépend pas de l'Etat, qu'il a pu prendre si vite de si grands développements. Il doit beaucoup à cette indépendance. Il n'y a pas de tutelle, si autorisée et si bienveillante qu'elle soit, qui vaille la liberté.

Il forme aujourd'hui un ensemble parfait où vit la pensée du fondateur et qui est destiné à s'agrandir, car les découvertes de Pasteur, grâce aux beaux travaux de ses disciples, trouvent tous les jours une nouvelle application.

La première visite est pour le tombeau de Pasteur. Il repose dans une crypte, dont les parois sont ornées de mosaïques d'Olivier Merson, représentant ou symbolisant les principaux travaux du Maître. A la voûte, quatre figures allégoriques, la Foi, l'Espérance, la Charité, la Science, semblent veiller sur la tombe de Pasteur.

La bibliothèque, immense salle garnie de nombreux volumes, est ornée du buste de Pasteur et des six donateurs principaux de l'Institut : don Pedro, Alexandre III, le baron Alphonse de Rothschild, le comte de Laubespin, M^{me} Boucicaut et M^{me} Furtado-Heine.

Au rez-de-chaussée, est installé le service de la rage où ont lieu les vaccinations tous les matins, à dix heures ; le jour de notre visite, les inscriptions étaient au nombre de trente. Sur une carte de France sont piquées des épingles indiquant la proportion des cas de rage dans les diverses parties de la France ; ce sont le Nord et le Midi où les cas de rage sont plus fréquents ; ils sont moins nombreux dans le Centre, l'Est et l'Ouest.

Tout à côté se trouve la salle de préparation des moelles ; c'est là que sont conservées les moelles de lapin qui servent à la préparation des vaccins antirabiques.

De l'autre côté, sont les laboratoires pour la préparation des bouillons de culture, des salles pour la photographie micrographique, pour la dissection des grands animaux et pour les laboratoires de microbie agricole.

Le premier étage est consacré aux cours de microbie technique et aux travaux pratiques, où sont constamment occupés des savants de toutes les parties du monde sous la direction du docteur Roux.

Ces vastes bâtiments sont entourés de jardins et de pelouses garnis d'arbres et de fleurs. En face du perron d'entrée, un bronze représente le berger Jupille arrêtant un chien enragé ; c'est Jupille qui servit à la première expérience antirabique ; ajoutons que c'est lui qui est aujourd'hui le gardien de l'Institut.

Derrière le principal édifice, se trouvent plusieurs bâtiments isolés et l'hôpital des animaux d'expériences : cobayes, lapins, etc. Au premier étage est installé le service du virus de la toxine de la peste.

Plus loin sont les hangars et les écuries des grands animaux, puis une volière pour les poules, oies, pigeons, etc., un vaste chenil où sont renfermés de nombreux chiens suspects et des singes pour les expériences toutes nouvelles de la vaccination antisiphilitique.

Du côté gauche, une des annexes renferme le service de préparation du blanc de champignon, obtenu par culture pure suivant le procédé de MM. Costautin et Matruchot.

Le service des vaccins, sous la direction de M. Chamberland, comprend la préparation des vaccins contre le charbon des ruminants et le rouget des porcs, de la malléine et de la tuberculine. C'était le regretté Nocard qui était chargé de ce dernier service.

L'emploi de ces vaccins a abaissé la mortalité pour le charbon des bovidés, de 5 à 1 % ; celui des moutons, de 10 à 1 % ; pour le rouget des porcs, de 20 à 1 %.

Ces chiffres sont les chiffres officiels pour toute la France. Nous pouvons dire que dans l'Oise la mortalité des moutons par le sang de rate a presque entièrement disparu. On a calculé que les bénéfices pour l'agriculture, par suite de l'emploi de ces vaccins, atteignent plus de vingt millions.

La malléine est aujourd'hui employée obligatoirement dans l'armée, et l'on est en droit d'espérer que la morve diminuera comme a diminué le charbon. La tuberculine, plus récemment découverte par Koch, est appliquée de plus en plus et rendra les plus grands services à l'élevage. Nocard était très partisan de son emploi.

L'Institut sérothérapique fournit les sérums antitétanique, antidiphthérique, antistreptococcique et antipesteux.

L'établissement de Garches entretient des chevaux qui servent à la préparation de ces sérums. Les virus et les toxines sont inoculés sous la peau des chevaux. Au bout de quelques mois on les saigne ; on laisse coaguler le sang et l'on retire le sérum, qui est ultérieurement distribué après diverses préparations.

Le sérum antidiphthérique est employé préventivement et surtout curativement dans diverses intoxications, dont la plus importante est l'angine ou croup diphthérique. Le docteur Martin a même très ingénieusement préparé du sérum en pastilles dispensant de l'injection sous-cutanée.

A Paris, la mortalité par la diphthérie est tombée, depuis l'emploi du sérum, de 40 % à 10 %. La moyenne de la mortalité qui était de 1.432 décès, est tombée à 354.

Le sérum antitétanique est un préventif dans tous les cas où une plaie ou une blessure a été souillée par de la terre ou des matières ou objets quelconques provenant du cheval. Une circulaire ministérielle en a rendu l'emploi obligatoire pour l'armée.

Le sérum antistreptococcique est un moyen préventif ou curatif de la fièvre puerpérale, qui a presque entièrement disparu.

Le sérum antipesteux, découvert par Yersin, a fait ses preuves à Oporto et tout dernièrement à Marseille.

L'Institut de chimie biologique, sous la direction de M. Duclaux, est destiné à l'étude de la manipulation des liquides organiques.

On y a annexé depuis peu un service consacré aux industries de fermentation : brasserie, distillerie, fabrication de la levure, cidrerie, etc.

A côté se trouve le laboratoire de chimie agricole sous la direction de M. Mazé, où se fait l'étude des questions de physiologie et de pathologie végétales.

L'hôpital Pastorien est consacré au traitement des maladies microbiennes par les méthodes pastoriennes et est construit et aménagé pour cent lits avec tous les perfectionnements recommandés par la science. Il est dirigé par le docteur Martin.

Les docteurs étrangers qui m'accompagnaient dans ma visite étaient comme moi, saisis d'une admiration profonde en contemplant l'œuvre de Pasteur, la plus belle de l'humanité qui, née d'hier, a rendu tant de services et est appelée à en rendre bien d'autres. Pasteur a été pour la France la gloire la plus pure ; il a justifié le vieil adage de nos pères : *Gesta Dei per Francos ?*

JULES BÉNARD.

Le Syndicat agricole de Gaillon.

Notre collègue, M. Barillon, en nous faisant part du Syndicat qu'il vient de créer à Quincy pour la vente des fruits, nous a déclaré qu'il avait pris comme modèle les statuts du Syndicat de Gaillon; dans l'Eure.

Les statuts du Syndicat de Gaillon ont été examinés et approuvés par le Comité agricole du Musée social, dont je fais partie; ils sont très complets, répondent parfaitement au but proposé et peuvent servir de guides à tout autre syndicat qui pourrait se former dans notre région.

Des prescriptions minutieuses sont recommandées pour la cueillette et la réception des fruits.

Des instructions précises, qu'ils sont tenus de suivre, sont données aux syndiqués sur les procédés d'emballage à employer. Ces procédés varient suivant que les fruits doivent être vendus en Angleterre ou en France. On expédie surtout en Angleterre les cerises, les merisés, les cassis, les prunes, les poires et les pommes de deuxième qualité. Les poires ou les pommes de première qualité sont vendues à Paris ou à Pétersbourg.

Le Syndicat a des représentants sur divers marchés. Il a, de plus, des agents spéciaux à Dieppe et à Londres pour surveiller les envois faits en Angleterre et assurer la réexpédition et la répartition des marchandises selon les ordres transmis.

Les fruits cueillis dans la journée et emballés sont apportés le soir à la gare de Gaillon; ils sont ensuite dirigés vers Dieppe, où ils sont embarqués à deux heures pour Newhaven et arrivent la nuit à Londres pour être vendus le lendemain matin, soit vingt heures après avoir été cueillis.

Les fruits de choix sont vendus au nom du syndiqué; pour les fruits ordinaires, cerises, merises, cassis, chaque syndiqué est payé proportionnellement à la quantité de marchandise fournie. On déduit toujours des prix de vente les frais de transport et une commission de 5 à 6 % pour le Syndicat. La somme provenant du prélèvement sert à solder les frais d'administration et à amortir le matériel qui a été payé à l'aide d'un emprunt fait au nom du Syndicat.

Bien que n'ayant encore que deux années d'existence, le Syndicat agricole de Gaillon a déjà obtenu des résultats très importants. Ses produits font prime sur le marché de Londres. On a fait près de 100.000 francs d'affaires dès la première année, où les Membres du Syndicat ont put obtenir de leurs fruits un prix presque double de celui qu'ils obtenaient auparavant. On espérait

faire, cette année, un chiffre d'affaires plus considérable et atteindre 300.000 francs. Malheureusement, les gelées tardives ont détruit une grande partie de la récolte, à tel point que, pour les fruits à noyaux, ces pertes sont évaluées à trois millions de francs dans la vallée de la Seine, entre Gaillon et Vernon.

Le Syndicat s'est occupé cette année de la vente des pommes de terre ; il possède un service de renseignements très bien organisé, lui permettant de connaître exactement les cours des divers marchés et de préparer ses expéditions en conséquence. C'est surtout pour le transport et l'expédition des divers emballages qu'il a rendu des services très importants à ses adhérents. Il a organisé des transports rapides par chemins de fer et par bateaux. Il s'occupe aussi d'utiliser les procédés frigorifiques.

Aussi le Syndicat agricole de Gaillon a-t-il rapidement prospéré. Il possède un matériel qui vaut près de 30.000 francs. Le nombre de ses adhérents est passé de 30 au début, à 171 à la fin de mars 1903 ; on ne reçoit plus d'adhésions depuis cette date.

Nous comptons que le Syndicat agricole de Quincy, sous la direction de M. Barillon et de ses collègues, donnera des résultats analogues. Il y a lieu d'espérer qu'il sera le germe d'autres groupements mutuels et coopératifs qui montreront à nos cultivateurs les bienfaits multiples de l'association.

JULES BÉNARD.

Grenier coopératif de la Roche-sur-Yon.

Nous recevons les détails suivants sur la création de ce grenier, dont nous avons signalé la prochaine création dans notre article sur les magasins de blé et la proposition de M. Clémentel.

Cet entreprise, qui présentait des difficultés sérieuses et exigeait des capitaux considérables, fait le plus grand honneur aux agriculteurs vendéens.

Une Commission a été chargée d'étudier le fonctionnement des magasins à blé connus en Allemagne sous le nom de *kornhauser*. A son retour, elle a établi, sous la direction de M. Monthulet, avec le concours de M. Thibaudière, architecte, les plans d'un magasin semblable à construire à la Roche-sur-Yon ; le capital nécessaire, s'élevant à 160.000 francs environ, a été réuni pour l'achat du terrain, la construction et l'aménagement. Les travaux vont commencer incessamment.

Le plan est très bien conçu. Le magasin, destiné à contenir environ 30.000

hectolitres de blé ou d'autres céréales, se compose d'une série de silos parallèles, d'une hauteur de 12 mètres environ. Les blés amenés sur wagons ou sur charrettes sont déchargés dans une trémie d'où un élévateur les transporte à l'étage supérieur ; là, ils passent dans des appareils de triage, de séchage s'il y a lieu, et enfin de classement ; puis ils sont saisis par une courroie qui les amène au silo où ils doivent être logés. S'il s'agit ensuite, soit pour éviter l'échauffement, soit pour tout autre motif, de changer les blés de silos, il suffit d'ouvrir la trappe inférieure pour que le grain tombe sur une courroie de transport qui le mène à un élévateur : celui-ci le conduit au nouveau silo qu'il doit occuper. Il y a une grande économie de main-d'œuvre dans toutes les manipulations, par le fait de l'agencement qui a été adopté.

Une fois que le grain est au grenier coopératif, le cultivateur peut le faire vendre au moment qui lui paraît le plus propice ; il peut le warranter ou bien recourir aux opérations de crédit qui se vulgarisent de plus en plus. A quelque parti qu'il donne la préférence, il n'est plus obligé de subir les dépréciations qui se sont manifestées tant de fois lorsque les offres sur les marchés sont excessives après la moisson.

Le sucre et l'armée en Belgique.

Aux dernières manœuvres de l'armée belge, il a été alloué 45 grammes de sucre par jour à chaque homme. Des médecins militaires, attribuant en partie la résistance remarquable des troupes à cette innovation, proposent l'allocation régulière de cet aliment à toutes les troupes, et pendant toute l'année. Leur avis, confirmé par celui de tous les soldats interrogés à ce sujet, est que le sucre, si riche en carbone, a servi de stimulant pour les longues marches et de réchauffant pendant les nuits froides passées sur la pailles des cantonnements.

Signalé à qui de droit.

L'Angleterre et la protection douanière.

L'Angleterre, qui vivait depuis 1840 sous le régime de *free trade*, paraît sur le point de revenir au système de la protection douanière. Elle y est tout au moins engagée par un parti puissant à la tête duquel se trouve M. Chamberlain. Les promoteurs de cette révolution économique voudraient que

l'Angleterre frappât de taxes douanières différentielles les provenances des pays qui imposent des droits élevés aux produits britanniques. En outre, l'Angleterre accorderait un tarif de faveur aux produits de ses colonies et possessions en retour d'avantages correspondants faits par ces colonies aux marchandises importées de la métropole. Nous n'avons pas à examiner ici cette combinaison au point de vue politique ; il suffira de faire remarquer qu'au point de vue purement économique, elle peut être fort dangereuse pour la France qui exporte en Angleterre pour près d'un milliard de francs. Mais nous tenons à signaler la franchise et la justesse avec laquelle le premier ministre du Royaume-Uni, M. Balfour, qui se rallie en partie à ce plan, vient de caractériser, dans une brochure récemment publiée, le sort fait à l'agriculture anglaise par la réforme douanière de 1840. « A cette époque, dit-il, la question n'était pas de savoir si l'Angleterre serait protectionniste ou libre-échangiste, mais si elle serait agricole ou industrielle. Elle s'est décidée alors pour l'industrie ».

On ne saurait mieux définir les effets du libre-échange pour l'agriculture d'un pays européen, l'Angleterre elle-même semble, d'ailleurs, comprendre le danger de sacrifier son agriculture et, à ce point de vue encore, son exemple est singulièrement instructif.

Bibliographie.

Ouvrages nouveaux sur l'économie rurale en Angleterre et aux Etats-Unis.

I. — Albert Dulac : *Agriculture et libre-échange dans le Royaume-Uni.*

Comment le fermier anglais a-t-il pu s'accommoder d'un demi-siècle de régime libre-échangiste et comment résiste-t-il aujourd'hui à la situation économique que ce libre-échange lui a imposée ? Telle est la question que l'auteur du livre intitulé *Agriculture et libre-échange dans le Royaume-Uni* se pose au début de son intéressant travail.

Avant d'y répondre, M. A. Dulac fait, dans les trois premières parties de son ouvrage, une étude très complète de cette situation économique.

Dans la première, qui traite des conditions générales, sociales et économiques de l'agriculture en Angleterre, il nous fait connaître d'abord la situation des trois classes qui contribuent à la production : grand propriétaire,

dont la condition n'est pas toujours enviable ; ouvrier rural, peu attaché à la terre et de plus en plus attiré vers la ville, bien que son état se soit très amélioré, puisqu'aujourd'hui 58 % seulement de son salaire sont absorbés par les besoins de sa nourriture, au lieu de 93 % il y a cinquante ans ; enfin, fermier, qui remplit le rôle principal, met la terre en valeur comme un industriel son usine, fût-ce au prix de capitaux importants qu'il fournit lui-même.

L'auteur passe ensuite en revue les charges qui pèsent sur le fermier. Le fermier, habituellement sans bail écrit, garanti toutefois dans certains cas par l'indemnité au fermier sortant, paie au propriétaire une rente qui a subi (cela est à remarquer), une baisse ayant pu atteindre jusqu'à 81 % depuis quelques années seulement. A l'ouvrier, le fermier paye un salaire variant de 18 à 25 francs par semaine ; car, si la rente a diminué, le salaire a au contraire augmenté, si bien que, dès 1893, un agriculteur de Norfolk déclarait « qu'il payait autrefois en gages la moitié du prix de la rente et que c'est le double de la rente que le total des gages représente maintenant ». Enfin, une des plus lourdes charges de l'agriculture est représentée par la part du fisc, évaluée à 13 1/2 % du revenu *net* du sol.

M. Dulac termine cette première partie par une comparaison avec la France. Il constate qu'en Angleterre le fermage est plus répandu qu'en France, les exploitations rurales y sont de plus grandes dimensions, le capital d'exploitation est plus considérable et les ouvriers anglais gagnent plus que les ouvriers français ; seule, la rente (et ceci est à noter particulièrement) est à peu près équivalente dans les deux pays, pour des fonds de nature semblable.

La deuxième partie de l'ouvrage est consacrée aux conditions techniques et industrielles de la production : sol, climat, cultures. Quant aux cultures, un phénomène très net et bien mis en relief par une série de tableaux est celui-ci : d'une part, diminution de la culture du blé et de la surface labourée ; d'autre part, augmentation du bétail en nombre et aussi en précocité, en qualité et en poids, et augmentation des denrées nécessaires à l'alimentation du bétail.

Dans la troisième partie sont étudiées les conditions commerciales de la vente.

L'agriculteur anglais s'occupe peu de la partie commerciale ; il préfère même souvent le système de la vente aux enchères pratiqué sur tous les marchés et qui évite toute discussion sur le prix.

Comme l'agriculture anglaise ne produit pas assez pour la consommation du pays et comme l'Angleterre n'a pas recours à des droits protecteurs, la

question de l'importation domine toute la situation commerciale. C'est par suite du libre jeu de la concurrence que la production des céréales, et spécialement du blé, s'est restreinte aux terres susceptibles de donner un rendement considérable par une culture intensive. Quant à l'exportation, elle n'est représentée que par des animaux de grande valeur recherchés comme reproducteurs.

L'auteur complète son exposé des conditions de la production par une série de diagrammes donnant, depuis 1879 jusqu'à 1899, la courbe des cours du blé, de l'avoine et du bœuf, en comparaison avec les cours des mêmes denrées en France : nous y constatons la baisse accentuée en Angleterre des céréales, la baisse beaucoup moins sensible de la viande, surtout de la viande de qualité supérieure, presque constamment au-dessus des cours français.

Ayant ainsi analysé la situation économique du fermier anglais, M. Dulac se propose, dans une quatrième et dernière partie, de faire la synthèse des éléments qu'il a recueillis et de les coordonner pour répondre enfin à la question du début : Comment le fermier anglais s'est-il accommodé de cette situation économique ?

« La philosophie du fermage, c'est le livre des comptes ». Puisque les recettes ont diminué, il a fallu diminuer les dépenses. Comment le fermier anglais a-t-il pu le faire ? Sur quelles dépenses cette réduction a-t-elle été possible ?

La rente a diminué dans une mesure sensiblement proportionnelle à la réduction du revenu brut ; le salaire s'est accru il est vrai ; mais le nombre des ouvriers employés a diminué ; les impôts, bien que lourds, ont été allégés ; la valeur des denrées à acheter a baissé. Les dépenses ont donc diminué en même temps que les recettes ; mais, pour savoir si la situation s'est améliorée, il faut savoir ce qu'est devenu le rapport des recettes aux dépenses qui constitue le bénéfice. Or, le bénéfice a, lui aussi, été sans cesse décroissant et « la baisse du prix des produits de l'agriculture a été trop intense pour qu'on pût réussir à la balancer par une réduction équivalente des frais de production ».

Comment donc l'Angleterre, libre-échangiste, a-t-elle pu résister à la concurrence étrangère ? C'est, nous l'avons déjà vu, par la production intense.

C'est là, dit l'auteur, que gît le secret véritable de la force de résistance des fermiers anglais ; ils produisent en grande quantité ce qu'ils vendent à bas prix. Ou bien, ils tiennent les plus hauts prix du marché par la qualité supérieure de leur production.

Est-ce à dire qu'il faille prôner en France ce genre de culture et ce régime de grande propriété et qu'il faille, en France aussi, renoncer aux droits protecteurs ? M. Dulac ne le pense pas. A chaque pays ce qui lui convient, et le régime de la propriété plus divisée, la culture plus variée, avec des droits protecteurs modérés, forment sans doute un ensemble de conditions meilleures et mieux adaptées chez nous. Il faut améliorer, non changer.

Aussi bien, dit M. Dulac en terminant, n'était-ce pas notre but de discuter si la production intensive et exclusiviste d'Outre-Manche est économiquement plus avantageuse que ne l'est notre production mixte et bien balancée et si le libre-échange anglais l'emporte sur notre protectionnisme... D'ailleurs, peut-on savoir, quand on bâtit ainsi l'avenir, l'instant où l'on quitte le domaine des observations et des inductions positives pour les régions moins solides de la fantaisie ?

Tels sont les idées et les faits représentés dans cet ouvrage. L'auteur qui, chemin faisant, nous a donné un grand nombre de documents et de tableaux, les complète dans plusieurs appendices.

Ce travail, clairement présenté par un homme qui a longtemps séjourné en Angleterre, intéressera ceux qui croient nécessaire de connaître l'économie rurale des pays étrangers, d'en suivre les mouvements et d'en étudier les répercussions possibles sur les autres pays.

*
* *

II. — Rider Haggard : *Rural England*.

Depuis les travaux d'Arthur Young et de W. de Marshall à la fin du XVIII^e et au commencement du XIX^e siècles, et après ceux de W. Cobbett en 1830 et de sir James Caird il y a cinquante ans, aucun auteur anglais n'avait entrepris une étude d'ensemble sur l'économie rurale de l'Angleterre. Et cependant, de grands changements ne s'étaient-ils pas produits depuis ce temps où l'on nous montrait l'agriculture anglaise si prospère ?

Bien préparé à ce travail difficile, puisqu'il connaissait une grande partie de l'Europe, ayant voyagé en Afrique, en Asie et en Amérique, M. Rider Haggard, propriétaire lui-même dans le Norfolk, a entrepris une enquête sur l'état de l'agriculture en Angleterre, et ce sont les résultats de cette enquête qu'il nous présente dans les deux volumes de son ouvrage.

M. Rider Haggard a visité vingt-sept comtés ; il y a interrogé, regardé, étudié consciencieusement les gens et les choses, et c'est ce qu'il a vu et entendu qu'il s'efforce de nous transmettre.

Mais, cela fait, il nous devait son opinion personnelle et il nous la donne

avec chaleur et conviction dans un chapitre qui sert de conclusion à son livre.

Aussi bien pousse-t-il un véritable cri d'alarme : l'agriculture anglaise est en grand danger ; sa perte ou son amoindrissement excessif seraient la ruine du pays tout entier ; il n'est que temps d'aviser.

Il est intéressant de rapprocher ces idées de celles que nous avons trouvées dans l'ouvrage de M. Dulac. Si les constatations sur l'état général de l'Angleterre sont les mêmes, l'auteur anglais trouve, où l'écrivain français ne voyait qu'un état de choses difficile mais acceptable, une situation d'où il faut à tout prix sortir si l'on ne veut périr.

Comme l'auteur d'*Agriculture et libre-échange dans le Royaume-Uni*, M. Rider Haggard indique deux causes primordiales de la crise agricole en Angleterre : la concurrence étrangère et le manque de main-d'œuvre. La culture anglaise ne peut plus lutter contre l'étranger auquel des transports plus faciles et moins coûteux et, pour la viande, des procédés de conservation plus perfectionnés donnent des moyens de jour en jour plus puissants.

Mais c'est surtout contre le second péril que s'élève l'auteur et il y insiste longuement.

L'ouvrier de ferme ne jouit d'aucune considération et il se produit, dit-il, une véritable désertion des campagnes, où ne restent que ceux qui ne peuvent pas faire autrement. Il y a là un péril national et un péril durable, car la ville attire et passionne ; on s'y leurre de l'espoir d'arriver et l'on préférera toujours la vie ardente qu'on y mène à l'existence habituellement moins misérable, mais trop calme, des paysans.

Aussi la surface cultivée se réduit-elle de plus en plus ; la culture fait place aux herbages, « ce qui représente moins d'hommes nourris par leur travail », et c'est un grand mal. Tel est, du moins, l'avis de M. Rider Haggard, car M. Dulac, qui constatait, lui aussi, cette diminution rapide des cultures de céréales, n'y voyait qu'une transformation, pénible sans doute, mais nécessaire et, somme toute, avantageuse aussi.

Que faire ? A une situation qu'il est impossible de rendre bonne, — qui est mauvaise, remarquons-le, surtout pour le propriétaire qui en supporte finalement le poids par la diminution des fermages, — notre auteur propose certains remèdes ou plutôt, dit-il lui-même, des palliatifs.

Pour attirer les cultivateurs, il demande une amélioration des habitations ouvrières, la possibilité pour ceux qui sont intelligents et capables, de trouver, dans des sociétés de crédit mieux organisées, des capitaux qui leur permettraient de s'installer à leur compte et donneraient ainsi à tous la possibilité et

l'espoir d'améliorer leur condition et d'arriver un jour à travailler pour eux-mêmes. Facilitez aussi, dit-il, l'établissement de sociétés coopératives entre petits fermiers ou petits propriétaires ; donnez à l'enfant une éducation mieux comprise et qui lui fasse aimer la terre, et vous aurez déjà fait beaucoup contre la dépopulation des campagnes.

Mais cela ne suffit pas ; il faut encore que l'agriculture fasse des bénéfices. Vu l'impossibilité d'abandonner le système libre-échangiste sur lequel son pays vit depuis si longtemps et « qui fait partie intégrante de la vie nationale de l'Angleterre », M. Rider Haggard réclame l'allègement des impôts et des droits de toute espèce qui pèsent si lourdement sur la terre ; il reproche au Gouvernement de ne pas assez s'occuper des intérêts de l'agriculture et de la sacrifier au commerce ; il demande enfin le transport économique du lait et de certaines denrées trop souvent remplacées dans les villes par des produits importés.

Telle qu'elle est, dit M. Rider Haggard, la situation est terrifiante ; les *Agriculturals returns*, publiés en 1902 par le ministère de l'Agriculture, constatent, pour l'année 1901, une diminution de près de 8 % de la surface ensemencée et l'Angleterre importe aujourd'hui pour 4 livres (100 fr.) de nourriture par tête, au lieu de 7 shillings (8 fr. 75), en Allemagne, par exemple ; s'il y avait une guerre, le blé atteindrait des prix de famine.

Toutefois, l'auteur termine sur une note un peu moins sombre : tout espoir n'est pas perdu, pense-t-il. Un pays qui se trouvait dans des conditions économiques semblables, le Danemark, a su, par des moyens du même genre que ceux dont il vient d'être parlé, se régénérer entièrement. Voici, d'ailleurs, ce qu'en pensent des fermiers du Suffolk, envoyés en 1901 dans ce pays : une grande partie du succès de l'agriculture danoise, disent-ils entre autres, doit être attribuée au développement de la corporation, à une bonne organisation de l'enseignement, et aussi à ce fait que les cultivateurs possèdent la terre qu'ils occupent et à l'assistance qu'ils reçoivent du Gouvernement.

Ce sont là des moyens auxquels il est facile de recourir sans changer ni abolir la grande propriété qui a son utilité, sans espérer, non plus, mettre fin à la crise terrible que nous avons constatée : pourquoi n'essayerait-on pas l'application de ces remèdes en Angleterre ? L'agriculture vaut la peine qu'on cherche à la sauver.

Nous laissons à d'autres le soin de dire si le tableau n'est pas trop noir et si les conclusions sont justes ; il est curieux, en tout cas, de savoir ce que pense de l'état économique de l'Angleterre un Anglais bien informé et de connaître cet ouvrage considérable sur l'Angleterre rurale.

III. — Paul Sée : *Le péril américain.*

Ce livre est un tableau, sans grand commentaire, de la situation industrielle, commerciale et agricole des Etats-Unis. La partie agricole y est peu développée. Nous y relèverons seulement quelques chiffres qui forment contraste avec la situation économique que nous avons constatée en Angleterre.

De l'année 1850 à l'année 1900, la surface cultivée (ce sont d'ailleurs des chiffres fournis par M. Levasseur) passe de 118 millions d'hectares à 300 millions. En 1850, on récoltait 314 millions d'hectolitres de céréales ; on en récolte 1.400 millions en 1900. Au lieu de 74 millions de têtes de bétail en 1850, nous en trouvons 163 millions en 1893.

Le chiffre des exportations qui, en 1860, s'élevait à 1 milliard est, pour 1901, de 4 milliards. Les Etats-Unis ont exporté, en 1900, pour 1.360 millions de grains et de farine ; pour 920 millions de viandes et salaisons et pour 230 millions d'animaux vivants. Ajoutons que les importations en Amérique, et particulièrement celles des sucres de betteraves, vont toujours diminuant.

C'est la contre-partie de ce que nous avons vu en Angleterre ; les Etats-Unis envoient en Europe une quantité de plus en plus considérable de produits impossibles à concurrencer par les cultures locales.

G. DE MONICAULT.

Concours de primes d'honneur et concours régionaux en 1904.

En 1904, les concours régionaux se tiendront dans les cinq départements suivants : Corrèze, Pyrénées-Orientales, Saône-et-Loire, Sarthe et Seine-et-Marne. Les visites des exploitations concourant pour la prime d'honneur ou les prix culturels et de spécialités dans ces départements ont eu lieu au cours de l'année 1903, de même que dans le département de la Creuse où il n'y aura pas de concours régional.

Les concours pour la prime d'honneur de la grande et de la petite culture, pour les prix culturels et pour les prix de spécialités, auront lieu en 1904 dans les six départements suivants : Aube, Dordogne, Gard, Lozère, Loire, Manche. Les concurrents doivent faire leurs déclarations et envoyer les mémoires à l'appui, au plus tard le 1^{er} mars, à la préfecture de leur département.

ASSURANCES AGRICOLES

L'ABEILLE

Compagnie à PRIMES FIXES.

Contre l'Incendie, la Grêle, sur la Vie et contre les Accidents.

L'Abeille-Incendie

Risques agricoles, Meules, Hangars.

L'Abeille-Grêle

La première et la plus importante de toutes les Compagnies Grêle
fonctionnant en France.

Capital, Encaissement annuel, Réserves : QUINZE MILLIONS

L'Abeille-Accidents

Accidents du personnel agricole, Responsabilité civile, Dommages aux tiers,
Assurances Individuelles,
Accidents des chevaux et voitures, Accidents de chasse.

L'Abeille-Vie

Assurances Vie entière, Terme fixe, Mixtes,
Assurances Dotation (combinaison spéciale de *l'Abeille*), Rentes viagères.

ALEXANDRE BONAMY

AGENT GÉNÉRAL DES QUATRE COMPAGNIES *L'ABEILLE*

Rue du Châtel, 25, SENLIS (Oise).

Téléphone 44

Le Mardi, au Marché de Senlis.

Le Mercredi, à la Bourse du Commerce, à Paris.

Le Samedi, au Marché de Crépy.

La superficie des exploitations garanties par **L'Abeille**, dans l'arrondissement de Senlis, est de **22.700 hectares.**

IMPRIMERIE — LIBRAIRIE — PAPETERIE

SPÉCIALITÉ DE FOURNITURES CLASSIQUES

REGISTRES

LIVRES DE PIÉTÉ

MAROQUINERIE



E.

VIGNON-SULAUX
1, RUE SAINT-PIERRE (EN FACE LA POSTE), SENLIS (OISE).

IMPRESSIONS

EN TOUS GENRES

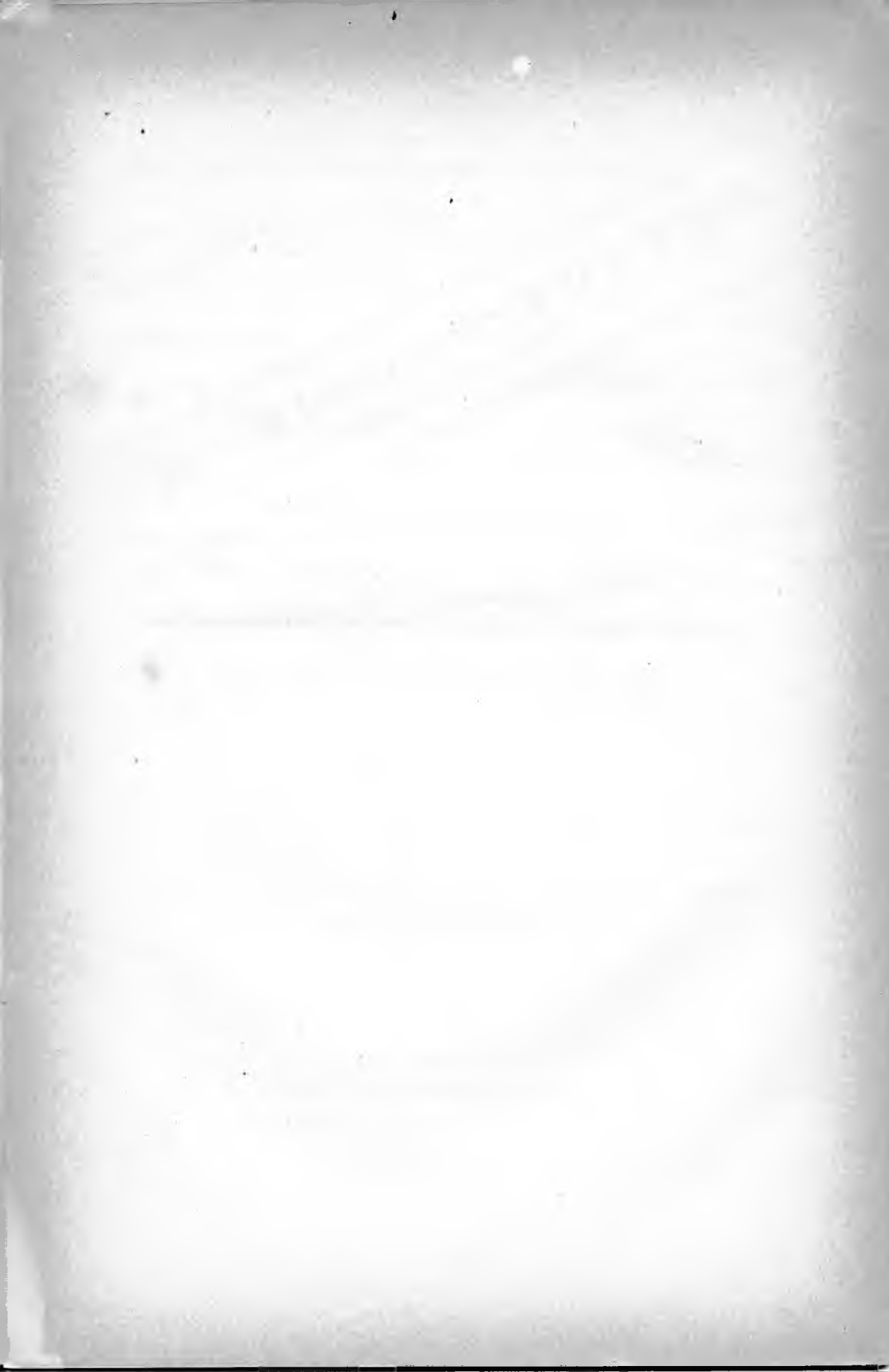
*Billets de Mariage et d'Invitation, Avis de Naissance,
Têtes de Lettres, Factures, Circulaires, Cartes de Commerce.*

LETTRES DE DÉCÈS EN UNE HEURE

→ **CARTES DE VISITE** ←

Toute Commande en Librairie faite avant le Jeudi soir, est servie le Dimanche matin, sans frais.





SOCIÉTÉ AGRICOLE DE SENLIS

CAPITAL : 141.000 FRANCS

La Société peut acheter en ce moment pour le compte de ses Associés et à des conditions *très avantageuses* : 1° des bœufs de trait nivernais ; 2° des suints de laines exempts de graines dosant 2,25 % d'azote minimum.

Elle achète pour leur compte tout ce qui est nécessaire, engrais, tourteaux, instruments, etc.

Elle leur fait crédit pour trois, six mois ou plus, au taux de la Banque de France, soit 4 % par an ou 1 fr. % pour trois mois.

Elle leur prête les fonds qui leur sont nécessaires sur warrants de leurs meules, alcools en bacs, etc.

Prière aux Cultivateurs d'adresser les commandes et les demandes pour ceux qui voudraient en faire partie, à M. HERGLE, 9, rue Rougemaille, Senlis.

ETABLISSEMENTS DE LIANCOURT (Oise)

les plus importants de France

pour la Construction des INSTRUMENTS ARATOIRES

A. BAJAC *

Ingénieur-Constructeur Breveté S. G. D. G.

SEUL GRAND PRIX. La plus haute Récompense pour les Machines Agricoles françaises à l'Exposition universelle de 1889.

Charrues bisocs et trisocs, Scarificateurs, Extirpateurs, Herbes en tous genres, Rouleaux ondulés et Croskills.

MATÉRIELS pour grande Culture à Vapeur et par Treuils à Manège

**MATÉRIELS COMPLETS pour la culture rationnelle
de la Betterave à sucre.**

CHARRUES-BRABANTS DOUBLES

NOUVELLE HERSE ECROUTTEUSE-EMOTTEUSE

le meilleur des brise-mottes.

ROULEAUX SPÉCIAUX POUR BETTERAVES — HOUES A CHEVAL

Arracheurs perfectionnés à 1, 2 et 3 lignes.

M^{ON} ALBARET O. ✱, O. M. A ✱

G. LEFEBVRE-ALBARET^{O ✱, O ✱}, G. LAUSSE DAT^(E. C. P.) ET C^{ie}

Machines à Battre fixes et portatives.

Machines à Vapeur fixes, locomobiles et demi-fixes.

MACHINES AGRICOLES

Atelier de Construction et Administration à LIANCOURT-RANTIGNY (Oise),
Magasin et Bureau à Paris, 9, rue du Louvre (près la Bourse du Commerce).

221 Médailles d'Or

91 Médailles d'Argent — 18 Diplômes d'Honneur et d'Excellence.

MACHINES A VAPEUR FIXES
GÉNÉRATEURS DE TOUS SYSTÈMES
MACHINES A VAPEUR LOCOMOBILES, DEMI-FIXE
CHAUDIÈRES TIMBRÉES A 7 KILOS
MACHINES A VAPEUR VERTICALES
CHAUDIÈRES A BOUILLEURS CROISÉS
MACHINES A BATTRE PORTATIVES DE TOUTES FORCES
MACHINES A BATTRE FIXES
POUR GRANDES, MOYENNES ET PETITES EXPLOITATIONS
MANÈGES FIXES, DEMI-FIXES ET PORTATIFS
MACHINES A BATTRE SPÉCIALES POUR LE MIDI DE LA FRANCE
MOULINS ET CONCASSEURS — BRISE-TOURTEAUX
HACHE-MAIS ET FOURRAGES A ÉLÉVATEUR POUR L'ENSILAGE
LAVEURS — COUPE-RACINES — ÉGRENOIRS DE MAIS
MOISSONNEUSES SIMPLES, COMBINÉES ET LIEUSES
FAUCHEUSES AVEC MOUVEMENTS DE PIQUAGE, A 1 ET 2 CHEVAUX
RATEAUX - FANEUSES - SEMOIRS EN LIGNES PERFECTIONNÉS
HACHE-PAILLE DE TOUTES FORCES — COUPE-RACINES
PRESSES A FOURRAGE CONTINU, A HAUTE DENSITÉ

INSTRUMENTS DE PESAGE

*Ponts à Bascules. — Bascules romaines et au dixième
Bascules spéciales pour le pesage des Bestiaux.*

Envoi franco, sur demande, des Catalogues illustrés.